

Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Capped Bonus" certificats sur Action
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 27 juin 2025 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

Administrateurs de BNP Paribas Issuance B.V. : Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants B.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants B.V. est un cabinet d'audit agréé indépendant aux Pays-Bas. Les auditeurs concernés de Deloitte Accountants B.V. qui ont signé les rapports d'audit indépendant incorporés par référence dans le prospectus de base sont membres de l'Institut royal néerlandais des comptables agréés (Koninklijke Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières clés

Compte de résultat

	Année	Année-1
En €	31/12/2024	31/12/2023
Bénéfice/perte d'exploitation	167 327	73 071

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2024	31/12/2023
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	124 241 216 005	126 562 861 261
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	22 860	157 363
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-471 573	2 827 251
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	4 500 000	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.

Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

Sous-jacent - Action.

Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits d'Investissements :

Rendement Optimisé: produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 1250/4)

si le Niveau du Sous-Jacent de Référence n'a jamais été inférieur ou égal au Niveau de la Barrière, à quelque moment que ce soit, lors de toute Date d'Observation pendant la Période d'Observation :

$$(i) \quad \frac{\text{Niveau de Bonus}}{\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}} ; \text{ ou}$$

sinon :

$$(ii) \quad \frac{\text{Min}[\text{Prix de Règlement Final}; \text{Niveau Plafond}]}{\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}}$$

Description de la Formule de Paiement

Si le Niveau du Sous-Jacent de Référence n'a jamais été inférieur ou égal au Niveau de la Barrière pendant la Période d'Observation, la Formule de Paiement sera égale au Niveau de Bonus (divisé par le Taux de Change et de la Parité). Dans le cas contraire, la Formule de Paiement sera égale au Prix de Règlement à la Date d'Evaluation (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité) soumise à un Niveau Plafond maximum (divisé par le Taux de Change et la Parité).

Où:

- Niveau de la Barrière, Niveau de Bonus et Niveau Plafond: indiqué dans l'Elément C.20 ci-dessous.

- Niveau du Sous-Jacent de Référence (Underlying Reference Level): Niveau officiel ("official level").

- Observation Price Source: Bourse ("Exchange").

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986

(le "Code"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières
Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.
Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières
Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.
Politique de dividende ou de distribution
Sans objet.
Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?
Admission à la négociation
Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.
Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?
Nature et portée de la garantie
Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne). Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.
Description du garant
Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 27 juin 2025 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), A1 avec une perspective stable (Moody's Deutschland GmbH), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Deutschland GmbH), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH). L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS). Corporate and Institutional Banking (CIB): Global Banking, Global Markets, Securities Services. Commercial, Personal Banking & Services (CPBS): - <i>les banques commerciales de la zone euro:</i> Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL). - <i>les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de:</i> Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique. - <i>les services financiers:</i> BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors. Investment & Protection Services (IPS): l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management. BNP Paribas SA est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP"). Au 30 juin 2025, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,59% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,01% du capital social, Amundi qui détient 4,95% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1,14% du capital social.

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie				
Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 "Contrats d'assurance" et IFRS 9 "Instruments financiers", différés pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17.				
Compte de résultat				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2024	31/12/2023	30/06/2025	30/06/2024
Produit Net Bancaire	48 831	45 874	25 541	24 753
Coût du risque	-2 999	-2 907	-1 650	-1 392
Autres pertes nettes de risque sur instruments financiers	-202	-775	-115	-96
Résultat d'exploitation	15 437	11 236	8 287	8 152
Résultat net, part du Groupe	11 688	10 975	6 209	6 498
Résultat par action	9,57	8,58	5,18	5,32

Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2024	31/12/2023	30/06/2025	30/06/2024
Total des actifs	2 704 908	2 591 499	2 849 376	2 699 258
Dettes représentées par un titre	302 237	274 510	312 660	298 669
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	119 370*	84 821*	n.a	n.a
Dettes subordonnées	32 615	25 478	34 400	27 691
Prêts et créances sur la clientèle	900 141	859 200	890 933	872 147
Dettes envers la clientèle	1 034 857	988 549	1 024 734	1 003 053
Capitaux propres (part du Groupe)	128 137	123 742	125 686	122 182
Créances douteuses / encours bruts**	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,9%	13,2%	12,5% (CRR3)	13%
Ratio de fonds propres total	17,1%	17,3%	16,7% (CRR3)	16,9%
Ratio de levier	4,6%	4,6%	4,4%	4,4%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Un contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés sur lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

1. Risque relatif à la structure des Titres :

Produits à Optimisation de Rendement : Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, plus particulièrement en fonction du niveau d'un plafond

2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "Actions Jumelées")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres : Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risque juridique :

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 25 septembre 2025.

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 26 077 740 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Emetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Emetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Emetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Emetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Niveau de la Barrière	Niveau Bonus / Cap Level	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP09US31	20 000	20 000	324UB	EUR 51,66	EUR 35	EUR 55	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09US49	26 000	26 000	324VB	EUR 39,28	EUR 30	EUR 45	18 septembre 2026	24 septembre 2026	1
FRBNPP09US56	56 000	56 000	324WB	EUR 18,07	EUR 130	EUR 200	19 juin 2026	25 juin 2026	10
FRBNPP09US64	73 000	73 000	324XB	EUR 13,80	EUR 900	EUR 1 600	19 juin 2026	25 juin 2026	100
FRBNPP09US72	86 000	86 000	324YB	EUR 11,70	EUR 8	EUR 15	18 septembre 2026	24 septembre 2026	1
FRBNPP09US80	75 000	75 000	324ZB	EUR 17,92	EUR 120	EUR 190	18 septembre 2026	24 septembre 2026	10
FRBNPP09US98	30 000	30 000	325RB	EUR 33,40	EUR 240	EUR 350	19 juin 2026	25 juin 2026	10
FRBNPP09USA2	48 000	48 000	325SB	EUR 20,87	EUR 20	EUR 26	20 mars 2026	26 mars 2026	1
FRBNPP09USB0	47 000	47 000	325TB	EUR 21,31	EUR 15	EUR 26	18 septembre 2026	24 septembre 2026	1
FRBNPP09USC8	32 000	32 000	325UB	EUR 31,75	EUR 22	EUR 35	20 mars 2026	26 mars 2026	1
FRBNPP09USD6	17 000	17 000	325VB	EUR 61,95	EUR 450	EUR 700	19 juin 2026	25 juin 2026	10
FRBNPP09USE4	13 000	13 000	325WB	EUR 82,14	EUR 600	EUR 900	20 mars 2026	26 mars 2026	10
FRBNPP09USF1	13 000	13 000	325XB	EUR 78,88	EUR 600	EUR 900	19 juin 2026	25 juin 2026	10
FRBNPP09USG9	24 000	24 000	325YB	EUR 42,03	EUR 28	EUR 45	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USH7	25 000	25 000	325ZB	EUR 41,22	EUR 30	EUR 45	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USI5	13 000	13 000	326RB	EUR 80,70	EUR 60	EUR 90	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USJ3	14 000	14 000	326SB	EUR 75,97	EUR 65	EUR 90	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USK1	13 000	13 000	326TB	EUR 78,70	EUR 55	EUR 90	18 septembre 2026	24 septembre 2026	1
FRBNPP09USL9	27 000	27 000	326UB	EUR 37,48	EUR 26	EUR 40	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USM7	39 000	39 000	326VB	EUR 26,30	EUR 18	EUR 28	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USN5	100 000	100 000	326WB	EUR 12,39	EUR 85	EUR 145	18 septembre 2026	24 septembre 2026	10
FRBNPP09USO3	62 000	62 000	326XB	EUR 16,24	EUR 13	EUR 18	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USP0	62 000	62 000	326YB	EUR 16,32	EUR 11,50	EUR 18	18 septembre 2026	24 septembre 2026	1
FRBNPP09USQ8	14 000	14 000	326ZB	EUR 72,41	EUR 50	EUR 75	19 juin 2026	25 juin 2026	1
FRBNPP09USR6	33 000	33 000	327RB	EUR 30,36	EUR 22	EUR 35	19 juin 2026	25 juin 2026	1

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP09US31	Ordinary	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	BE0974293251	ABI.BR	www.ab-inbev.com	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP09US49	Ordinary	Accor SA	EUR	FR0000120404	ACCP.PA	group.accor.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09US56	Ordinary	adidas AG	EUR	DE000A1EWWW0	ADSGn.DE	www.adidas-group.com	Deutsche Börse AG	www.deutsche-boerse.com
FRBNPP09US64	Ordinary	Adyen NV	EUR	NL0012969182	ADYEN.AS	www.adyen.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP09US72	Ordinary	Air France - KLM SA	EUR	FR001400J770	AIRF.PA	www.airfrance.fr	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09US80	Ordinary	Air Liquide SA	EUR	FR0000120073	AIRP.PA	www.airliquide.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09US98	Registered	Allianz SE	EUR	DE0008404005	ALVG.DE	www.allianz.com	Deutsche Börse AG	www.deutsche-boerse.com
FRBNPP09USA2	Ordinary	Alstom SA	EUR	FR0010220475	ALSO.PA	www.alstom.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USB0	Ordinary	Alstom SA	EUR	FR0010220475	ALSO.PA	www.alstom.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USC8	Ordinary	ArcelorMittal SA	EUR	LU1598757687	MT.AS	www.arcelormittal.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP09USD6	Ordinary	Argenx SE	EUR	NL0010832176	ARGX.BR	www.argen-x.com	Euronext Brussels	www.euronext.com
FRBNPP09USE4	Ordinary	ASML Holding NV	EUR	NL0010273215	ASML.AS	www.asml.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP09USF1	Ordinary	ASML Holding NV	EUR	NL0010273215	ASML.AS	www.asml.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP09USG9	Ordinary	AXA SA	EUR	FR0000120628	AXAF.PA	www.axa.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USH7	Ordinary	BASF SE	EUR	DE000BASF111	BASFn.DE	www.basf.com	Deutsche Börse AG	www.deutsche-boerse.com
FRBNPP09USI5	Ordinary	Bayerische Motoren Werke AG	EUR	DE0005190003	BMWG.DE	www.bmwgroup.com	Deutsche Börse AG	www.deutsche-boerse.com
FRBNPP09USJ3	Ordinary	BNP Paribas SA	EUR	FR0000131104	BNPP.PA	www.bnpparibas.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USK1	Ordinary	BNP Paribas SA	EUR	FR0000131104	BNPP.PA	www.bnpparibas.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USL9	Ordinary	Bouygues SA	EUR	FR0000120503	BOUY.PA	www.bouygues.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USM7	Ordinary	Bureau Veritas SA	EUR	FR0006174348	BVI.PA	group.bureauveritas.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USN5	Ordinary	Capgemini SE	EUR	FR0000125338	CAPP.PA	www.capgemini.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USO3	Ordinary	Crédit Agricole SA	EUR	FR0000045072	CAGR.PA	www.credit-agricole.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USP0	Ordinary	Crédit Agricole SA	EUR	FR0000045072	CAGR.PA	www.credit-agricole.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USQ8	Ordinary	Danone SA	EUR	FR0000120644	DANO.PA	www.danone.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP09USR6	Registered	Deutsche Bank AG	EUR	DE0005140008	DBKGn.DE	www.db.com	Deutsche Börse AG	www.deutsche-boerse.com